

**Libération 20180503**

[http://www.liberation.fr/futurs/2018/05/03/aide-aux-migrants-les-3-de-briancon-retrouvent-la-liberte-avant-leur-proces\\_1647573](http://www.liberation.fr/futurs/2018/05/03/aide-aux-migrants-les-3-de-briancon-retrouvent-la-liberte-avant-leur-proces_1647573)

Justice

## Aide aux migrants : «Les 3 de Briançon» retrouvent la liberté avant leur procès



Rassemblement de soutien aux 3 de Briançon devant le tribunal, ce jeudi à Gap (Hautes-Alpes). Pablo Chignard. Hans Lucas pour Libération

Par [François Carrel, envoyé spécial à Gap \(Hautes-Alpes\)](#) — 3 mai 2018 à 19:08

**Poursuivis pour avoir «facilité ou tenté de faciliter l’entrée irrégulière en France» de migrants le 23 avril, à l’occasion d’une marche de soutien aux migrants à la frontière franco-italienne, trois jeunes étrangers ont été incarcérés à Marseille. Désormais ils attendent leur jugement libres, qui aura lieu le 31 mai.**

Le tribunal de Gap (Hautes-Alpes) a levé la détention provisoire prononcée dix jours plus tôt à l’encontre de trois jeunes manifestants à l’issue d’une marche de militants engagés dans le soutien aux migrants, le 22 avril au col de Montgenèvre, à la frontière franco-italienne. En se mêlant à cette manifestation improvisée en réaction à l’opération de communication antimigrants du groupuscule d’extrême droite Génération identitaire, au même moment sur le col de l’Echelle tout proche, une vingtaine de migrants avaient pu passer la frontière. Cela avait valu aux trois manifestants interpellés le soir même à Briançon d’être poursuivis pour

avoir «facilité ou tenté de faciliter l'entrée irrégulière en France» de migrants, «faits commis en bande organisée».

A lire aussi :[«Mission Alpes», un théâtre d'opération des identitaires sans conséquences judiciaires](#)

Ce jeudi, à l'issue d'une audience dense, le tribunal a justifié sa décision de libérer Théo, Belgo-Suisse de 23 ans, Bastien, Suisse de 26 ans, et Eleonora, Italienne de 24 ans, et de les placer sous contrôle judiciaire strict dans l'attente de leur jugement le 31 mai, par le fait que «les risques de réitération des faits ont changé» depuis sa première décision et que le contrôle judiciaire permettait «d'assurer la représentation» des prévenus à leur procès et «d'éviter de nouveaux troubles».



Rassemblement en soutien aux «3 de Briançon», devant le tribunal de Gap ce jeudi. Pablo Chignard. Hans Lucas pour Libération

## Aucun démêlé judiciaire

Les avocats des jeunes incarcérés à la prison des Baumettes à Marseille n'ont pas caché leur émotion à l'annonce de la décision. Ils avaient eu des mots très forts pour dénoncer l'incarcération de leurs clients. «Rien ne justifie le mandat de dépôt» de «cette marcheuse qui n'a fait que manifester pacifiquement, sans haine ni colère, dans la dignité, et passer une frontière», a tonné M<sup>e</sup> Philippe Chaudon, défenseur d'Eleonora, étudiante qui n'a, comme ses deux camarades, jamais eu de démêlé judiciaire ou policier. L'avocat Yassine Djermoune a, lui, dénoncé «l'usage totalement disproportionné de la force» à l'égard de son client Théo, «jeune humaniste brillant». Il a raconté son «incompréhension totale» face à «la profonde injustice» de son incarcération «dans des conditions inadmissibles» aux Baumettes alors qu'il présentait de solides garanties de représentation et n'entendait «aucunement se soustraire à la justice».

C'est sans compter avec son transfert «*pieds et poing liés*» de Gap à Marseille... M<sup>e</sup> Cécile Faure-Brac a décrit son client Bastien comme un «*sapeur-pompier, étudiant intelligent, courtois et engagé*», fort des soutiens écrits du doyen et du recteur de l'université de Genève, qui décrivent un «*étudiant brillant*», avant de solennellement demander au tribunal «*d'arrêter cette violence qui s'abat sur lui*».

## **«Un procès politique»**

Devant le tribunal, une clamour a salué l'annonce de la libération de ceux qu'on appelle désormais «*les 3 de Briançon*». Leur comité de soutien avait réuni près de 200 personnes pour demander «*un point d'arrêt à la criminalisation des citoyens solidaires des migrants*» et dénoncer «*une incarcération insupportable*». Une dizaine de membres du comité suisse de soutien aux 3 de Briançon avaient fait le déplacement, comme les parents d'Eleonora, abasourdis par la situation de leur fille. Pour tous, rendez-vous est pris le 31 mai, devant le même tribunal : «*Un procès politique pensé pour écœurer, dissuader les citoyens solidaires des migrants*», gronde Pascale, Gapençaise engagée.

Ils ne seront pas seuls : un texte signé de l'écrivain et alpiniste italien Erri De Luca a déjà recueilli plus de 1 000 signatures, dont celles de M<sup>gr</sup> Gaillot, Cédric Herrou, du chercheur Philippe Meirieu, Jean-Luc Mélenchon, Edwy Plenel, Alain Badiou, Eric Piolle (maire EE-LV de Grenoble), Patrick Boucheron, José Bové et de nombreuses personnalités suisses et italiennes. «*Nous sommes et nous nous sentons tous des montagnards, nous accompagnons depuis des siècles ceux qui doivent traverser la frontière pour se mettre à l'abri*, clame le texte. [...] *Nous déclarons illégitime la loi qui nous incrimine, parce que contraire à la fraternité. En mer comme sur terre : nous déclarons que nous continuerons à secourir ceux qui ont besoin de nos sentiers.*» De quoi donner «*une autre dimension*» au procès à venir, espère Agnès Antoine, du comité de soutien aux 3 de Briançon : une partie des signataires sont prêts à venir.

[François Carrel envoyé spécial à Gap \(Hautes-Alpes\)](#)